

Présentation Label Génération 2024 FFCK

Le label Génération 2024 est un « challenge collectif » initié par les Ministères de l'Agriculture, de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports. Ce challenge collectif a comme objectif de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif, afin d'encourager la pratique physique et sportive chez les jeunes.

Cet outil est en cohérence avec les ambitions du projet fédéral 2017-2020 dont un des objectifs est « d'ouvrir la pratique au plus grand nombre » notamment pour le public jeune.

Ainsi la FFCK souhaite faire connaître cette initiative aux clubs qui ont la volonté de renforcer leurs collaborations avec les écoles, collèges, lycées, universités de leurs territoires.

Qu'est-ce que le label ?

- C'est un appel à projet sur une durée de 3 ans pour encourager le développement de la continuité éducative de la pratique sportive de l'ensemble des jeunes ;
- Deux cahiers des charges détaillant l'organisation du label et les objectifs existent: un cahier pour les Ecoles Primaires et Secondaires, un pour l'Enseignement Supérieur ;
- Ce label sera délivré à l'école ou l'établissement scolaire et non au club.

Quels sont les 4 objectifs du label ?

1. Développer des projets structurants avec les clubs locaux ;
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques ;
3. Adapter et accompagner les parcours des sportifs de haut niveau ;
4. Mettre à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives.

Comment fonctionne le label ?

- Chaque école et établissement est autonome et libre d'être volontaire ou non dans l'obtention de ce label.
- Le projet entre l'école primaire et le(s) club(s) doit répondre au moins aux deux premiers objectifs du cahier des charges.
- Le projet entre le collège/lycée/université et le club doit répondre au moins aux trois premiers objectifs du cahier des charges.
- Un dossier est remis par les différents partenaires au comité de pilotage territorial composé notamment d'un représentant du Rectorat et d'un de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.
- Pour les écoles/établissements labellisés, une évaluation sera réalisée par le comité de pilotage territorial sur la base d'indicateurs.

Qui sont les acteurs de ce dispositif ?

- Les écoles, établissements scolaires et de l'enseignement supérieur, les unités pédagogiques IME.
- Le mouvement sportif : au moins une association sportive doit être partenaire du projet pour l'obtention du label.
- Les associations sportives scolaires : acteurs majeurs dans la construction des projets et dans l'atteinte des objectifs de ce label.
- Les collectivités territoriales : propriétaires majoritaires des équipements sportifs et soutien de la pratique sportive locale.

Quels soutiens pour vous accompagner sur le projet Génération 2024 ?

- Les représentants « Génération 2024 » dans chaque Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et au sein de chaque Rectorat ;
- Les personnels de l'Education Nationale au niveau local : conseillers pédagogiques de circonscription, chefs d'établissements, directeurs d'écoles, enseignants, professeurs des écoles... ;
- Les Comités Régionaux Olympiques et Sportifs ;
- Les représentants des fédérations scolaires au niveau régional, départemental et local (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU, UNCU) ;
- Les collectivités territoriales (Communes, Communautés de communes, d'agglomération...), propriétaires de la majorité des équipements sportifs et soutien de la pratique sportive locale ;
- La FFCK : Kévin Delmouly, Cadre Technique National

Les démarches à réaliser pour le club :

- Prise de contact avec le référent « Génération 2024 » de la sa DRJSCS pour obtenir les documents de référence,
- Identifier les écoles et/ou établissements à proximité du club et découvrir leurs projets d'écoles/d'établissements (cartographie des établissements cf site : Eduscol) ;
- Recenser ce que le club « peut apporter » à l'école/établissement en lien avec le programme de l'Education Nationale ;
- Identifier les outils/dispositifs que le club souhaiterait mettre en place pour favoriser la passerelle entre la pratique à l'école et la pratique en club ;
- Organiser un rendez-vous avec le directeur d'école /d'établissement pour échanger sur le label génération 2024 et les perspectives de collaboration entre les deux acteurs ;
- Co-construire un projet qui sera transmis par le directeur d'école/d'établissement à la commission régionale d'évaluation

Les intérêts pour les établissements scolaires :

- Inclure des nouvelles activités physiques et sportives avec du matériel dédié ;
- Accéder à des contenus pédagogiques construits par la FFCK ;
- Ouvrir des premiers niveaux de formations fédérales aux enseignants ;
- Faciliter les aménagements pour les sportifs de haut niveau ;
- Financer certaines heures d'encadrement pour les cadres de clubs ;
- Accéder à la possibilité d'avoir un service civique au sein des établissements scolaires ;
- Participer à des événements locaux, régionaux et nationaux ;
- Rencontrer des personnalités de la FFCK.

Les intérêts pour les associations sportives :

- Faire connaître le Canoë-Kayak et Sports de Pagaie auprès des enfants du territoire ;
- Faire connaître son club auprès des enfants, des familles et enseignants du territoire visé ;
- Être identifié comme un acteur dynamique auprès des collectivités territoriales ;
- Obtenir de nouveaux créneaux au sein des équipements sportifs du territoire (salle de musculation...)
- Développer des passerelles de la pratique à l'école vers la pratique en club.

Quel accompagnement de la FFCK pour les clubs ?

- Une page internet dédiée au Label Génération 2024 avec des supports types à adapter ;
- Accompagnement des comités régionaux ;
- Construction et diffusion d'outils pédagogiques adaptés : les fiches ressources ;
- Visibilité et promotion sur le site internet de la FFCK ;
- Personne à contacter : Guillaume DAURES – guillaume.daures@sports.gouv.fr

Les outils disponibles pour les clubs :

- Convention signée par la FFCK avec les Ministères de l'Éducation Nationale, des Sports et les Fédérations Scolaires USEP et UNSS ;
- Convention signée avec l'USEP ;
- Convention signée avec l'UNSS ;
- Convention signée avec la FFSU ;
- Le label école Française de CK : un support pédagogique performant qui répond aux attentes que le milieu scolaire peut avoir d'un club ;
- Planète Kayak® comme un outil incontournable d'intégration dans le processus de labellisation Génération 2024 ;
- La FAQ rédigée par les services du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère des Sports (à venir) ;
- Le site eduscol où l'on retrouve les textes de référence et les outils techniques sur le label Génération 2024 (Annuaire des responsables, cartographie des établissements labellisés...)

- Fiches ressources 1, 2 et 3
- Éléments de langage (à venir)
- Exemple de conventions types (à venir)
- Cahier de recensement des projets de labellisation 2024